

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19120 - 74ÈME ANNÉE

Intervention de Maurice Gironcel à la fête du maloya

«Le maloya nous rassemble»



Maurice Gironcel sur le podium, aux côtés d'Arsène Cataye, Ivrin Lagarrigue et le groupe Koulèr Nout Nasyon.

Le 9e anniversaire de l'inscription du maloya au Patrimoine immatériel de l'humanité a connu un temps fort hier à Sainte-Suzanne avec une série de concerts qui ont montré la volonté de jeunes de reprendre le flambeau, et un discours de Maurice Gironcel qui a rappelé toute l'importance du maloya dans la société réunionnaise, ainsi que le combat qu'il a fallu mener pour que ce symbole de l'identité réunionnaise passe de la clandestinité à la reconnaissance internationale.

C'était hier la fête du maloya à Sainte-Suzanne à l'initiative d'un partenariat entre la commune, la Région et l'Éducation nationale pour commémorer le 9e anniversaire de l'inscription

du maloya sur la liste du Patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Un village du maloya était installé au Bocage Lucet Langenier avec des stands d'artisanat, notamment d'instruments, entourant un po-

dium sur lequel se sont produits des artistes.

C'était l'occasion de valoriser de jeunes groupes qui reprennent le flambeau, comme Koulèr Mon Nasyon. Ce fut aussi un moment de partage entre les générations, avec

la participation aux côtés des jeunes de Gramoun Sello, et de deux autres zarboutans qui ont chanté sur les premiers disques de maloya : Yvrin Lagarrigue et d'Ar-sène Cataye.

Cette transmission du maloya ne se limite pas à des techniques musicales, c'est aussi celle d'une histoire car, comme l'a rappelé le chanteur de Koulèr Mon Nasyon, «le maloya n'est plus interdit, il ne faut pas avoir honte de notre maloya».

Le maloya a du mal à rester sur un podium, c'est ce qu'a rappelé Gramoun Sello quand il a commencé à chanter «Malgash ousa y lé ?». Venant dans le public avec des musiciens, il réussit à rappeler la dimension essentiellement populaire de ce patrimoine réunionnais bien vivant, la participation de Koulèr Mon Nasyon à cette improvisation a souligné l'union des générations sur cette question.

Initiative de Paul Vergès

Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, a prolongé la dynamique créée dans son discours. Il a rappelé que c'est à l'initiative de Paul Vergès, ancien président de la Région, qu'une démarche a été lancée auprès de l'UNESCO afin de donner de reconnaître au niveau international une pratique culturelle réunionnaise née grâce aux esclaves dans les plantations. Le secrétaire général du PCR a souligné le travail de Paul Vergès pour sortir le maloya du fénoir et lui

donner la dimension qu'il a aujourd'hui. Il a également souligné que c'est grâce au PCR que sont sortis les deux premiers disques de maloya.

En effet, «nos manifestations culturelles et sociales se passent avec le maloya». Le maloya est le vecteur de revendications politiques et culturelles».

Maurice Gironcel affirma avec force que «le maloya est le symbole de l'identité culturelle réunionnaise».

« Nous sommes Réunionnais »

M.M.

«Nous pouvons saluer cette évolution, le maloya montre que ce qui nous unit est plus important que

Législative partielle dans la 7e circonscription

Forte abstention et éléction de Jean-Luc Poudroux

Avec quasiment 70 % de taux d'abstention, la législative partielle d'hier a battu un record. C'est le prolongement du premier tour où seuls 23 % des électeurs s'étaient déplacés pour choisir entre 13 candidats.

Cette donnée doit faire réfléchir tous les responsables politiques, car dans ce contexte, la personne qui va représenter à La Réunion à l'Assemblée nationale n'a été élue qu'avec 17.228 voix sur 110.967 inscrits. Dans ce contexte, c'est Jean-Luc Poudroux qui a remporté une large majorité des suffrages exprimés. Avec près de 60 %, il devance Pierrick Robert de près de 20 points. Ce dernier défendait les couleurs du parti du député démissionnaire d'office. En conséquence, le LPA n'a plus de député.

In kozman pou la rout

« In mèrsi i korsh pa la boush »

Mi antan di souvan défoi, la politèss lé né avan nou. Sa lé bien vré : la politèss lé né avan nou é sé par él in sosyété i pé viv in pé dann l'armoni. La politèss i aplani in pé lo bann difikilté. Sa ni koné. Astèr lo bann mo konm mèrsi, siouplé, bonzour, bonsoir, kosa i ansèrv : sa in bann klé pou bone rolastyon rant lé z'inn épi lé z'ot. Kan i di sak moin la mark an-o la sa i vé dir sé kékshoz ou i pé di san forsé, natirèlman. Sa sé dé mo i fo di, i fo dir shak foi ou lé an sityasion é sé bann mo i pèrmète la sosyété viv in pébien an parmi, an armoni konm moin la di an-o la. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van ? Sipétadyé !

Edito

Saint-Martin : difficile reconstruction dans un territoire de la République

Un an après le passage du cyclone Irma à Saint-Martin, le président de la République y était en visite officielle. Il a été confronté à la colère des habitants dont nombreux sont encore à vivre dans des maisons qui n'ont pas été réparées, tout en continuant à devoir payer un loyer.

Irma était un cyclone tropical très intense, et il est passé sur l'île de Saint-Martin, territoire divisé entre une partie sous souveraineté néerlandaise et une autre sous administration française. Mais face à la force des éléments, les bâtiments ont été détruits à 95 %. Ainsi, des édifices réputés aussi solides que l'hôpital ou la préfecture ont vu leurs toits arrachés. Ce sont les plus pauvres qui ont le plus souffert, avec des maisons rayées de la carte. A cela s'ajoute un lourd bilan humain : plus de 10 morts. Une des conséquences de cette catastrophe a été le retour précipité en France de travailleurs originaires de ce pays. Pour eux, il n'était plus question de vivre à Saint-Martin. Tout d'abord parce qu'il leur était difficile de rester sur place en étant privé de nombreuses infrastructures. Ensuite s'était installée dans leurs têtes la peur du cyclone.

Une des premières questions après le passage d'Irma était celle de la reconstruction. En effet, la plupart des habitants ont décidé de rester. Par conséquent, eu égard à l'impossibilité de délocaliser une population aussi nombreuse, la France s'est engagée à reconstruire. La visite

d'Emmanuel Macron la semaine dernière dans l'île avait pour but de faire le point.

Mais un an après, le rythme du retour à la normale n'est pas suffisamment rapide pour de nombreux sinistrés. La France est pourtant un des pays les plus riches du monde, mais le temps de la reconstruction est bien trop long. Or Saint-Martin compte pourtant moins de 40.000 habitants.

Ceci fait réfléchir sur la situation que pourrait vivre La Réunion si elle était touchée par un cyclone aussi violent qu'Irma. Car les sinistrés seraient sans doute bien plus nombreux qu'à Saint-Martin, et un an après, tout serait loin d'être réglé.

Ceci montre l'importance d'anticiper ce genre de catastrophe. Cela implique d'arrêter d'investir dans la zone la plus exposée, c'est-à-dire le littoral. Autrement dit, le principe de précaution impose une rupture avec des politiques qui ne tiennent pas compte de la réalité géographique et climatique de La Réunion.

Jean

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Afèr a suiv konm i di ! Afèr danzéré a tou lé kou ! Danzé piblik !

Chlordécone-i di osi clordécone : Kosa i lé sa ? Sa in produi la mète an kantité dann bann plantasyon banane dann bann Zantiye pou lite kont lo sharanson bann karo banane. In produi shimik i apèl galman bann pèrtirbatèr andokrinien. Antansyon si ou i dépass la doz marké. Antansyon galman si néna in gro konsantrasyon dann la tèr, dann lo, épi dann kor demoun.

I parétre la ansèrv sa ziska l'an 2000 par-la... Pou l'administrasyon la pa danzéré si i réspèk la doz. Pou bann sèrvis l'éta la fé l'ankète na poinn danzé. An kontrèr sa sé arienk bénéfis pou bann plantèr épi pou la popilasyon an zénéral. Mé oïla ! Momandoné la komans parl pou bann zantiyé in poursantaz kansèr la prostate pa normal ditou-bokou pli for ké dann in bonpé péi parèye. Momandoné lo l'administrasyon la komans di bann demoun i égzazèr drolman. Tan ka bann lansèr d'alèrt, zot lé la boudikont arienk la pou anpèsh lé shoz déroul normalman-bann anpèshèr pou léshoz roul ron.

Solman oïla, in pé apré l'ané 2000 dann bann plantasyon banane l'arète avèk produi-la. Ouf ! Zot va dir amoin. Bin non zistoman pars a s'ki paré la doz dann la tèr la doz dann lo, la doz dann bann tisu imin lé si tèlman for demoun lé fouti ansanm pou plizyèr santène z'ané. Zordi, bann médsin l'apré d'mandé si produi-la i sava pa artard la kroisans bann zanfan.

Si tèlman bann roprézantan l'éta la komans par inkyète in kou. Mésyé Macron paré-t-il li lété dann bann zantiy pou dé troi zour somenn dèrnyèr, i paré li té i doi déklar sa konm éskandal d'éta. Moin la pankor tandi sa ozis, mé sé in n'afèr fé son shomin. Konm lo bann konsékans léspérimantasyon atomik laba dann la polinèzi l'apré fé son shomin. Konm déga lo glyphosate l'apré fé in pé partou konm isi La Rényon.

Afèr a suiv konm i di ! Mé afèr danzéré sa lé sir ! Danzé piblik !

Justin